

Questions orales

[Traduction]

DEMANDE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre des Transports. Nous avons soulevé la question de la sécurité aérienne bien avant la tragédie de Dryden. Toute insinuation selon laquelle nous pourrions essayer de tuer des avantages politiques de la mort des gens est tout simplement révoltante.

La semaine dernière, le ministre a annoncé que les méthodes d'enquête du Bureau de la sécurité aérienne seraient modifiées, mais il n'a absolument rien dit sur les mesures à prendre pour prévenir les accidents d'avion ou les incidents dans la navigation aérienne.

• (1510)

Comme il ne semble pas vouloir quitter son poste et que le premier ministre n'est pas disposé à s'en débarrasser, je voudrais demander au ministre quand il sera prêt à prendre des mesures préventives et quand il entamera une enquête publique sur la sécurité aérienne afin que, une fois pour toutes, nous puissions aller au fond du problème?

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports): Monsieur le Président, la semaine dernière nous avons répondu de façon particulière à des problèmes précis relativement à la question de Gander, à la question de Dryden. Et nous avons annoncé, et j'espère déposer cette semaine, un nouveau projet de loi sur le contrôle des accidents aériens. Je pense que c'est une des parties de la réponse. Au moment où un organisme indépendant du gouvernement pourra nous assurer d'un fonctionnement normal... nous avons un mécanisme de prévention. En même temps, j'ai entre les mains, monsieur le Président, les ressources que je juge nécessaires. Cependant, j'ai annoncé la semaine dernière et je rencontre cette semaine, jeudi, des représentants des pilotes, des compagnies aériennes, des contrôleurs et éventuellement des inspecteurs, pour définir s'il y a à faire davantage avec les ressources que nous avons, de façon, encore une fois, à éviter les accidents auxquels nous avons récemment fait face.

Monsieur le Président, encore une fois, je pense que nous avons ce dont nous avons besoin pour procéder. Il y a eu mésentente dans un organisme qui ne dépend pas du gouvernement. C'est cette Chambre qui a nommé le Bureau de sécurité aérienne et c'est cette Chambre qui va le remplacer. Et, encore une fois, tous les mécanismes, les standards, les règles sont en place et nous allons continuer à nous en servir comme nous l'avons fait.

[Traduction]

LE MULTICULTURALISME

L'INCENDIE DU BUREAU D'ALLIANCE QUÉBEC

L'hon. Bob Layton (Lachine—Lac-Saint-Louis): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État. Son prédécesseur avait affirmé que le Secrétaire s'occuperait des besoins spéciaux et uniques de l'Alliance Québec dont les bureaux de Montréal ont été incendiés le 31 décembre 1988.

Le ministre accordera-t-il des fonds supplémentaires à Alliance Québec pour que cet organisme puisse reprendre ses activités?

L'hon. Gerry Weiner (secrétaire d'État du Canada et ministre d'État (Multiculturalisme et Citoyenneté)): Monsieur le Président, en ma qualité de secrétaire d'État, je m'engage pleinement à promouvoir la dualité linguistique du Canada et à soutenir les groupes minoritaires des langues officielles. C'est un engagement personnel.

Les organismes tels que Alliance Québec et la Fédération des francophones hors Québec travaillent de façon remarquable à la réalisation de ces objectifs et pour le bien de leurs communautés.

Je suis donc très heureux de pouvoir accorder une subvention de 120 000 \$ à Alliance Québec.

Des voix: Bravo!

M. Weiner: Cette somme la dédommagera d'une partie des dépenses occasionnées par l'incendie. Je tiens à remercier le député pour sa prévoyance et son esprit d'initiative. . .

M. le Président: Le député de Haldimand—Norfolk.

* * *

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE
CANADA—ÉTATS-UNISLES CONSÉQUENCES POUR LES TRAVAILLEURS
AGRICILES

M. Bob Speller (Haldimand—Norfolk): Monsieur le Président, je pose ma question au vice-premier ministre qui est ministre de l'Agriculture à temps partiel.

Le 25 novembre, le premier ministre a déclaré, en substance: «Je le dis aux Canadiens, nous instaurerons des programmes innovateurs et généreux d'adaptation et de recyclage partout où le besoin se fera sentir.»

Compte tenu de cette promesse et du fait que le récent rapport de Grandpré ne propose aucune aide spéciale d'adaptation au libre-échange, le ministre voudrait-il donner au public canadien l'assurance que, au-delà de la foi totale et passive que conseille de Grandpré, il mettra sur pied les programmes que le premier ministre a promis?